

64^{ème} rallye international du Valais 24-26 octobre 2024

Date : 18 octobre 2024

Heure : 19:45

Objet : **Communication DC 1:**
Instructions

Document No: RM3.01

De : *Directeur de course*

A : *Tous les concurrents*

Chers concurrents, nous voulons tout d'abord vous remercier pour votre inscription à notre manifestation et désirons vous communiquer diverses informations importantes ci-après.

Art 7. Description :

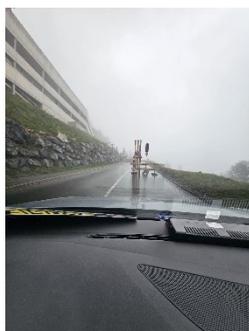
ES 2-5 Nax Région

Des travaux sont en cours entre les cases 3 et 4 des pages 38 et 95 du road book (km 5.330, longueur 0.070 km). Le gabarit de route sera défini à 3.50 mètres de large pour la course.



ES 3-6 Hérémente

Des travaux sont en cours entre les cases 2 et 3 des pages 49 et 106 du road book (km 2.100, longueur 0.050 km). Les travaux seront terminés pour la course.



**64^{ème} rallye international
du Valais 24-26 octobre 2024****ES 7-10 Pays du Saint-Bernard**

Un rétrécissement de la route se situe entre les cases 3 et 4 des pages 133 et 177 du road book (km 1.860, longueur 0.050 km). Le gabarit de route sera maintenu comme durant les reconnaissances.

**ES 8-11 Val de Bagnes**

Des travaux sont en cours entre les cases 12 et 13 des pages 147 et 191 du road book (km 4.430, longueur 0.050 km). Le gabarit de route sera défini à 3.50 mètres de large pour la course.

**ES 8-11 Val de Bagnes**

Le départ de l'épreuve spéciale est déplacé. La longueur de l'épreuve spéciale reste identique. Le road book fait mention des nouvelles informations. Merci de respecter les règles de circulation entre la zone de CH et de départ.

Art 9. Equipement des véhicules et des pilotes:**9.6 Immatriculation des véhicules**

Tout véhicule équipé de plaques professionnelles (plaque de garage) devra avoir été contrôlé dans les 12 mois précédents par un office cantonal de la circulation. Ce contrôle sera attesté par la présentation de l'ancien permis de circulation ou du formulaire officiel 13.20.

64^{ème} rallye international du Valais 24-26 octobre 2024

Art 15. Reconnaissances:

Zone d'étalonnage

La zone d'étalonnage VHRS se situe à Sion, Route d'Aproz, selon les coordonnées et images ci-dessous.

Départ:

46.2168055
0.000 km



Arrivée:

46.2097131
3.031 km



ES 2-5 Nax Région

Afin d'éviter des trajets inutiles, il est autorisé de retourner au départ de l'ES en sens inverse de la spéciale mais ce, à l'exception du secteur entre les cases 12 et 18 des pages 40-41 et 97-98

ES 8-11 Val de Bagnes

Afin d'éviter des trajets inutiles, il est autorisé de faire demi-tour depuis le point stop, case 16 des pages 148 et 192 jusqu'au point 2.25, case 6 des pages 146 et 190. Le retour au départ doit ensuite se faire via le Châble.

Dépannage

La direction de course a organisé un service de dépannage qui est en charge, en cas d'accident, de libérer la route. Toute autre demande de dépannage sera facturée par le prestataire mandaté. Il est strictement interdit de demander l'intervention d'un autre dépanneur professionnel.

Sion, le 18 octobre 2024

Le directeur de course

Patrick Borruat